



# Conseil de quartier La Teste EST-Bonneval

Compte-rendu de réunion  
Mardi 9 février 2016

Cabinet du Maire  
**Démocratie participative**  
05 56 22 38 72  
proximite@latestedebruch.fr  
quartiers@latestedebruch.fr

Le conseil de quartier de La Teste EST-Bonneval s'est réuni le mardi 9 février 2016 à 17h, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier
- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Madame Chantal MERCIER
- Madame Evelyne DUCOURNEAU
- Monsieur Jacques GUILLEMETON
- Monsieur Alain STURBOIS
- Monsieur Dieter SCHMID
- Madame Marie-France GILDAS
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Monsieur Roger BARRIER

En présence de :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal délégué à la démocratie de proximité, animations de quartiers
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Secrétariat

Excusés :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Monsieur Michel BOYE
- Madame Claudie LEGOFF
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Monsieur Philippe BUREAUX

Monsieur Jean-Claude VERGNERES ouvre la séance du Conseil de quartier EST-Bonneval à 17h et remercie les membres de leur présence.

## I. Demandes des Conseillers

- Suite à la réunion des riverains des parcelles 241 et 242 de la Pinède de Conteau. Les riverains sembleraient d'accord pour le nettoyage de la bande des 20 mètres.
- Association Syndicale Libre des propriétaires de la Pinède de Conteau :
  - Le mur des riverains du parking de la Maison des Associations a bien été édifié par la mairie (*rétrocession à la mairie de la parcelle 62*) ;
  - Demande la jonction de la piste cyclable du collège Henri Dheurle à la Plaine Bonneval par le passage cycliste/piéton situé sur cette parcelle.
- Demande davantage de verbalisations concernant les stationnements sur les trottoirs et la vitesse excessive.
- Demande à rencontrer le responsable voirie de la mairie pour trouver une solution à l'écoulement des eaux pluviales de la Pinède de Conteau - rue des Cèdres.
- Demande le nettoyage des tags et la peinture du transformateur de la Pinède de Conteau/rue du Coutoum.
- Demande une étude, par la police municipale, des chicanes placées très dangereusement, Pinède de Conteau face à la rue des Lilas et de la Pinède de Conteau en venant de la rue d'Aquitaine.
- Le panneau « Voie sans issue » placé récemment, chemin de la Procession (partie chemin de terre vers la forêt de la Pinède de Conteau) : Le premier, le haut du panneau a disparu. Il ne reste que le piquet. Le second est positionné sous les arbres, un élagage serait efficace ainsi que le scellement du piquet.
- Les dos d'âne, limiteurs de vitesse, à l'entrée et à la sortie du souterrain Sécary/Bisserié sont très dangereux.
- Une peinture soulignant le séparateur central en ciment est-elle prévue ?

- 📍 Une signalisation commune relative aux ronds-points serait souhaitable : En amont, sur tous les abords des ronds-points, il devrait être indiqué « Vous n'avez pas la priorité » puis « Cédez le passage » pour une meilleure compréhension et circulation automobile.
  
- 📍 Problème de distribution de courriers concernant l'Avenue du général Charles de Gaulle souvent distribué soit à Cazaux - Place du général de Gaulle - ou à Pyla - Avenue Charles de Gaulle. Un code postal dédié à Cazaux résoudrait ce problème.
- 📍 Demande une sécurité piétonne et cycliste de l'avenue du général Charles de Gaulle, du rond-point Dantin à Clair-Bois.
- 📍 Les potelets protégeant la piste cyclable qui longe le boulevard de Curepipe sont cassés ou à changer.
- 📍 La piste cyclable qui longe le boulevard de l'Industrie est très dangereuse pour les cyclistes du fait de son mauvais état.
- 📍 Le croisement de l'avenue du général Charles de Gaulle et de la rue Jules Favre est accidentogène et dangereux.  
 Un problème de sécurité piétonne : deux passages piétons, peu matérialisés, dont un masqué par une chicane, des barrières installées dans le cadre Vigipirate ainsi que le stationnement de la police nationale.  
 Il est demandé de privilégier un seul passage piétons très sécurisé et excentré du carrefour très emprunté, soit par les véhicules venant de la gare soit par les véhicules venant du collège.  
 Les rétrécissements ou chicanes des deux côtés de cette route départementale sont très dangereux. Ce ne sont pas des ralentisseurs de vitesse automobile (toujours excessive sur cet axe) mais des motifs d'accidents pour les vélos et les piétons.
- 📍 Rue du Coutoum : Renouvellement de la demande de matérialisation au sol des dos d'âne.
- 📍 Le rond-point Bisserié / Coutoum est très abîmé.
- 📍 Le ralentisseur qui protégeait la rue Camille Guérin de la rue du Coutoum a été enlevé. Cela permettait la sortie des véhicules plus aisément.
- 📍 Demande un traitement de prévention contre les chenilles processionnaires.

## II. Communications

- ✍ Suite à l'information concernant la démarche solidaire envers les habitants les plus fragiles (personnes âgées, handicapées ou isolées) M. HENIN propose aux conseillers d'être aussi des relais. Le document qui est distribué dans ce conseil donne autorisation de communiquer leurs coordonnées (mail, téléphone éventuellement adresse).
- ✍ Une réunion des 6 conseils de quartier de la Ville avec le Conseil des Sages va être organisée pour présenter les dispositifs, le réseau social (Monalisa) et le réseau des voisins solidaires (aides aux personnes âgées, handicapées et isolées).
- ✍ Une réunion de présentation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera organisée prochainement en présence des Conseils de quartiers de la commune.

M. Jean-Claude VERGNERES remercie les conseillers de leur participation. La réunion se termine à 18h30.

 Réunion publique du quartier **EST**

**Mardi 1<sup>er</sup> mars**  
**18h**  
**Théâtre Cravey**